

Département de l'Oise
 Arrondissement de Senlis
 Canton de Chantilly

VILLE de COYE LA



EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
 du CONSEIL MUNICIPAL

N° 14/2026

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le vingt-deux mars deux mil vingt-six à dix heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Christiane LACROIX, doyenne d'âge.

	P	A		P	A
DESHAYES François	X		DELMOTTE Fabien	X	
TAUZY Lydia	X		ROBIDET Christine	X	
LONGA Xavier	X		GRIMALDI Julien	X	
DOUTRIAU Nola	X		ROFFINI Emilie	X	
MONTARNAL Christian	X		MARCHE Julien	X	
PIGEON Isabelle	X		LACROIX Christiane	X	
SARAGONI Laurent	X		LAFITTE Gérard	X	
LEMONNIER Valérie	X		TANGUY DELATOUR Elodie	X	
PIERDON Rodolphe	X		ALCALDE Stéphane		X
DROBIEUX Vanessa	X		LEBRET Claude	X	
BARGUE Thibault	X		STOKWIELDER Eleonora	X	
MOULA Angéline	X		BROUTIN Patrick	X	
DESCHAMPS David	X		DARONDEAU Estelle	X	
LEMYZE Laetitia	X				

P = Présent ; A = Absent

Procuration(s) : Stéphane ALCALDE pouvoir à François DESHAYES.

Secrétaire de séance : Thibault BARGUE

Absent sans procuration :

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Procurations	Nombre de Votants	Date de Convocation
27	26	1	27	17/03/2026

Le Conseil municipal doit désigner, parmi ses membres, un secrétaire de séance en début de réunion. Il a pour rôle de rédiger le procès-verbal de séance (article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales – CGCT).

Après l'installation du Conseil municipal et la désignation du secrétaire de séance, Monsieur Thibault BARGUE, le Président de Séance peut procéder à l'élection du Maire

Coye-la-Forêt, le 23 mars 2026

Le Maire,
 François DESHAYES.



[Handwritten signature of François Deshayes]

